nottes y a été

, avec la ré-le général de quelque ré. été chastés ous avons eu

t emparés de détachement dans toutes

AUNOY, alomnie qui les généraux feconde fois présence des es & les fugcitoyens croiprochent des

ionale.

ete du corps re fix de ses des droits d i par-tout & roue, & que e par-tout & a determine

pose à M. le s fur Paris? pas yrai. FAYETTE,

yée , comme mmission ex-

arre; ils ont ens à monte

e compagnis de s'exercer rés : ils on s applaudit à demain).

tre A. cs.

00. 92 1. 91 10 1. 8 0. 59. 01.60. 50. 55. 5 875. 72.75

à doivent êm B liv. pour fir

E.

# OURNAL GÉNÉRAL

N

Du Dimanche 1er Juillet 1792. de

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

Fribourg , 25 juin.

Liturs altesses royales, Monsieur et monseigneur comte d'Artois, avoient écrit à la diète de Frauenfeld, le 28 mai dernier, une lettre qui n'a point été rendue à sa destination, puisqu'elle n'est parvenue qu'après la dissolution de la diète; mais elle a été envoyée, par l'état de Zurich, à tous les cantons. Elle porte en substance que leurs al-tesses royales, convaincues de l'attache-ment et de la fidélité des Suisses envers leur plus ancien allié, sont en même temps persuadés que cette nation courageuse n'a pas envisagé sans horreur les atrocités que leur auguste frère a éprouvés de la part d'une faction rebelle, et le danger pressant qui en résulte pour tous les gouvernemens..... Que toute l'Europe est soulevée contre une révolution qui menace de porter l'anarchie au sein de toutes les nations; que le roi de Hongrie est déjà en guerre ouverte avec cette faction régicide; que le roi de Prusse réu-nit ses forces à celles de l'Autriche; que les bonnes intentions de l'impératrice de Russie sont connues depuis long temps; que le roi de Sardaigne rassemble son armée; que le roi d'Espagne fait marcher des troupes sur la frontière, et qu'au nord, au midi tout se prépare pour replacer le roi de France sur le trône de ses aïeux.

Qu'en conséquence, le temps est venu de solliciter avec confiance la courageuse et loyale nation des Suisses d'entrer dans cette ligue sainte, qui a pour objet la tranquillité de tous les gouvernemens et le bonheur de tous les peuples. Que leurs altesses royales ont annoncé trop hautement la pureté du

suspect, que leur unique intention es de rendre à leur auguste frère sa légitime autorité, de rétablir l'ordre public dans leur patrie, et de réparer envers la nation helvétique, les insultes qu'elle a reçues de la part des usurpateurs du gouvernement français.

Qu'un but si respectable ne peut manquer d'intéresser le corps helvétique, et que leurs altesse royales espèrent qu'il sera jaloux de concourir à la gloire de délivrer son allié de l'oppression la plus cruelle, et d'assurer la tranquillité de l'Europe entière. -

## A MM. LES RÉDACTEURS.

Nyon, ce 17 juin 1792.

Messieurs, d'après la pureté de vos principes, d'après le courage avec lequel vous combattez les factieux, je ne doute pas que vous ne partagiez avec moi la joie que j'ai ressentie en voyant le brave régiment d'Ernest rentrant dans ses foyers, s'applaudissant de quitter notre infortunée patrie, et d'abandonner un peuple antropophage, en qui l'honneur françois est entièrement éteint. Quelle sensation délicieuse vous eussiez éprouvée, si, comme moi, vous aviez pu voir un peuple immense volant à sa rencontre, lui prodiguant, à son arrivée, tout ce que la joie a de plus vif, l'amitié de plus touchant; cherchant à lui faire oublier les peines, les angoisses auxquelles il se voyoit en proie depuis si long-temps. Une salve d'artillerie a annoncé leur arrivée à Nyon. La milice du lieu, dans la plus belle tenue, s'est rangée sur deux lignes. Une compagnie de dragons marchoit en avant. Je vis enfin ces braves soldats, avant à leur tête le respectable M. de Watteville, aujourd'hui leur zèle qui les anime, pour qu'il puisse être colonel, venir recevoir, au nom de leur souverain, par l'organe des commissaires, les sentimens de reconnoissance dus à leur conduite héroïque. Tout le jour se passa dans l'ivresse de cette joie pure que peut seul éprouver un peuple respectueux, un peuple soumis et fidelle. Le lendemainils prétèrent le nouveau serment de fidelité: je fus témoin de cette simple et auguste cérémonie, qui faisoit couler des larmes, par l'intérêt qu'elle inspiroit, et pendant laquelle un des commissaires envoyés par le conseil de Berne, prononça un discours dans lequel il leur témoigna la satisfaction de leur souverain, sur leur conduite noble, ferme et généreuse. Alors la musique joua l'air: où peut-on être mieux..... c'est le ça ira helvétique.

M. Dumuy, officier général, commissaire du roi, et chargé de protéger la route de ce brave régiment, qui avoit remis entre ses mains, à Trassy, sur la frontière, les armes et les drapeaux qu'ils avoient reçus à Romans en déposant cette cocarde livrée humiliante de l'opprobre et du crime, M. Dumuy étoit présent à la prestation du serment. Ah! quels sentimens il a dû éprouver, s'il reste encore dans son ame.....

— Armée française, que n'avez-vous pu être témoin de cette réception digne de la conduite de cette brave légion! alors, au lieu de combattre pour soutenir des scélérats qui vous trompent, nous vous verrions bientôt reprendre le panache blanc, et voler pour délivrer le meilleur comme le plus infortuné des rois.

Le comte de Brémond, ancien page de la grande écurie du roi, toujours fidelle à son Dieu, à son roi et à la monarchie.

# Offenbourg, ce 22 juin.

Un voyageur vient d'arriver de l'Alsace: il a passé par le fameux camp près de Plobsheim, et il assure qu'il n'y a pas plus de 5000 hommes. Cependant plusieurs feuilles publiques l'ont annoncé fort de 25000 hommes. On va lever ce camp, parce que le terrein est si humide que les soldats n'y peuvent pas subsister.

# Extrait d'une lettre de Manheim, du 18 juin.

Hier et aujourd'hui sont arrivés en notre ville et dans les environs, 10,000 Autrichiens. Ils sont suivis de 12,000 autres. Ces troupes sont logées à Worms, à Manheim et à Spire, sur les frontières d'Alsace, du côté de Landau.

Dé Coblentz, du 17 juin. Le major général des logis de l'armée du roi de Prusse est à Coblentz. Les dates de l'arrivée des troupes prussiennes sont: les 3,5,8,9,12,14,17 et 24 juillet. Le roi arrivera avec les derniers bataillons. Les approvisionnemens en fourrages arrivent tous les jours.

Extrait d'une lettre de Berlin, du 11 juin.

Il est décidé que les princes français agiront sur un ou deux points; mais selon le plan et sous la direction du commandant général le duc de Brunswick. On attend toujours les Russes; leurs quartiers sont prêts, ainsi que les magasins. Les succès seuls des Autrichiens auroient pn retarder leur marche, et les empêcher de se trouver à la fête nationale. Nous aurons immanquablement un corps d'armée de 25,000 hommes sur les frontières de Pologne, à la fin de ce mois; dix autres régimens vont être mis sur le pied de guerre pour joindre l'armée sur le Rhin, ou celle de Pologne, selon l'exigence des événemens.

De Fribourg, 21 juin. Tous les jours arrivent des troupes et approvisicnuemens en fourrages. La force de l'armée qui est dans les environs de Fribourg est de 24,000 hommes bien aguerris. Toute crainte, parmi les habitans de ces contrées, a disparu; mais le mépris et la haine contre les Français se disant patriotes, a monté au plus haut degré. La force principale du roi de Hongrie sur le Rhin, se rassemblera du côté de Philisbourg. Le 20, le régiment Charlscrouder et un bataillon du régiment de Stein sont arrivés ici. Tous les princes de l'Empire sont en activité, et se préparent pour la guerre.

## De Mons, le 17 Juin.

C'est à l'entrée de la Grisuelle que M. de Gouvion fut tué d'un boulet de canon, qui emporta la tête de son cheval et lui. La nation française perd en lui un bon général, actif et vigilant, et les cartes du pays que l'on trouva sur lui et sur lesquelles il avoit dessiné toutes les positions prises et à prendre, prouvent qu'il étoit intelligent et aimoit son métier. Maîtres de le transporter, nous n'avons pas vouluenlever à nos ennemis la satisfaction de rendre les derniers honneurs à son général. Nous avons fait prisonniers 2 officiers et 33 soldats de différens régimens. Enfin, après nous être arrêtés 2 heures sur

secours, nous retournames par la chaussée de Mons, et à 10 heures tout étoit rentré

dans notre camp.

e

S

a

i-

es

nt

et

le

es

ie

et

0-

in

es

5;

ed

1 4

es

ar-

en

ns

m-

les

ais

se

ré.

rle

rg.

ba-

cì.

itê,

de

qui

al,

que

voit

en-

ai-

ter,

mis

eurs

rs 2

ens.

sur

Le corps de M. de Gouvion a donc été attaqué, battu, forcé et chassé de son camp, dont on s'est emparé, et poussé jusques sur le glacis de Maubeuge; le bataillon de la Côte-d'or a été très-fort maltraité, tous ses officiers d'état-major ont été tués et blessés, et d'après l'aveu des déserteurs, il n'y a que peu d'officiers de ce bataillon échappés au carnage. Les paysans, les déserteurs, les prisonniers, et nos propres yeux nous ont convaincus que 6 à 7 et 8 cents ennemis ont péri dans cette journée; que l'on a transporté 50 voitures chargées de blessés à Maubeuge.

Pourquoi a-t-on défendu au camp de Maubeuge de parler de cette affaire, et pourquoi a - t - on tant de peine encore aujourd'hui de rallier les fuyards de cette journée? Nous n'emportons jamais les morts; nous n'avons pas là-dessus la superstition des Turcs; mais comme notre cavalerie est dans l'habitude de serrer de près l'ennemi, il ne peut emporter les siens, et nous a, chaque fois, laissé la liberté de compter ceux qui se trouvoient sur le champ de ba-

taille.

Il n'y a que l'assemblée nationale, partageant les erreurs de ses généraux, qui applaudisse à de pareilles victoires chimériques, quand toute son armée gémit et chaque honnête homme avec elle. Oui, chaque homme sensé gémit de voir ainsi sacrifier une nation égarée et séduite, que nous serions les premiers à ménager, si elle ne nous forcoit pas à la combattre et à la battre pour procurer à elle-même et aux autres le repos que les factieux, qui la dirigent, lui enlèvent.

Par un officier Autrichien.

#### Paris, 1er juillet.

Ou les jacobins courent aveuglement à leur ruine et sollicitent eux-mêmes le coup qui doit les frapper, ou ils veulent enchaîner la force de leurs adversaires en les épouvantant par l'idée des excès auxquels ils sont capables de se porter. Nous ne connoissions pas encore cette secte hardie et prête à tout oser, lorsque nous avons cru que la démarche de Lafayette répandroit dans son sein la terreur et la consternation. Jamais au contraire ses partisans

le champ de bataille, sans voir arriver du ne se montrèrent plus entreprenans et plus andacienx. - Vendredi soir plusieurs d'entr'eux danserent au Palais-Royal autour de l'arbre de la liberté, et dans leur orgie firent des libations en l'honneur de cette déesse, qu'ils outragent par leur culte impur et grossier. Aux cris répétés de vive la nation, plusieurs voix répondirent par les cris de vive Lafayette. Ce combat dura quelques momens, et alloit tourner à l'avantage des derniers lorsque les anti-fayetistes se retirerent dans un café, et sirent jouer l'air çà ira: appuyés par quelques sans - culottes qu'ils avoient recrutés, ils réparurent dans le Palais-Royal, où ils brûlerent l'image de Lafayette, en criant que c'étoit un traître, un déserteur, un Cromwel; enfin, l'ennemi le plus dangereux de la liberté.

Néanmoins des groupes nombreux se formerent aussitôt, et l'on peut dire qu'en général les jacobins ont été terrassés, et forcés de céder le champ de bataille. Ils s'étoient donné rendez-vous hier samedi pour brûler de nouveau le buste de Lafavette. (Le nombreuses patronilles ont maintenu l'ordre, au milieu de la plus vive agitation.)

Ou les événemens justifieront leur audace, ou ils porteront bientôt la punition

de leur imprudente scélératesse.

En un mot, ou les feuillans écraseront leurs adversaires et mériteront alors d'être considérés comme puissance, ou les jacobins triompheront de nouveau, et prouveront qu'à eux seuls appartient de tenir le sceptre de la France jusqu'à l'époque trèsprochaine où échappant de leurs mains sanglantes, il sera remis aux mains de son vrai maître.

### ASSEMBLÉE-NATIONALE-LÉGISLATIVE.

Seance extraordinaire du vendredi soir 29 juin.

Le département du Pas-de-Calais (Artois) témoigne la plus vive indignation des outrages faits au roi dans la journée du 20 juin; mais, fidelles à leur tactique, les jacobins font lire, après cette adresse, une pétition contre le veto qui vient de frapper deux décrets du corps législatif. A cette pétition succèdent deux adresses : la première est signée par 20 mille citoyens de Rouen, qui demandent qu'on fasse tomber la tête des factieux qui déchirent le royaume ; « que l'assemblée nationale soit, pour sa dignité, délivrée des huées soudoyées et des applaudissemens payés, de celles de ses tribunes qui ne sont peuplées que de misérables indigens, indignes de porter le respectable nom de peuple, et qui ne sont là que les méprisables valets de ceux qui ont besoin de faire applaudir avec férocité leurs opinions. »

Après de violens débats, on lit la seconde adresse, envoyée par les administrateurs du département de l'Aîne. « Malheur et opprobre, disent-ils, à celui des représentans du peuple, qui, abruti par une autre ambition que celle de la gloire et de la vertu, consentiroit à se dépouiller du caractère de législateur pour devenir l'obscur et secondaire agent de factions misérables. Ecrasez l'hydre des conspirations qui déchirent le sein de l'état; repoussez ces agitateurs qui vouloient, le 20 juin, briser le seul frein qui reste aux partis, le eeto royal, fait pour arrêter la fougue inconsidérée. Punissez les brigands, auteurs de l'infâme soulèvement du 20 juin. Ou les factions seront détruites ou nous périrons. »

Après un nouveau tumulte, on lit encore une adresse du conseil général de la commune de Caen. « Nous applaudissons aux vérités et aux sentimens exprimés dans la lettre de M. Lafayette. Nous votons l'anéantissement des factionx qui désolent et troublent la capitale; nous votons la destruction des fripons qui payent, et des fripons qui sont payés pour répandre des écrits séditieux, des maximes atroces, sous prétexte d'esprit de liberté. La liberté! les lâches! ils ne connoissent que le crime. Les vrais citoyens de Paris vous demandent avec nous, que les agitateurs aillent à l'échafaud. Faites punir les agens de la police qui gardoient une sacrilège inertie, et qui enchaînoïent la garde nationale pendant que le roi étoit livré à tous les opprobres, à tous les dan-gers qu'il a bravé seul : il faut ouvrir les portes d'Orléans, si ceux-ci n'y entrent point, »

M. Gensonné obtient que cette adresse soit paraphée par les secrétaires, et ren-

voyée au comité.

M. Gensonné a parlé au milieu du tumulte: il a manifesté son étonnement de ce que M. Lafayette, fondateur des jacobins, sollicitoit leur destruction... Les jacobins ne sont plus ce qu'ils ont été, a-t-on répondu,

Seance dn samedi, 30 juin.

L'assemblée a ajourné le rapport fait sur l'administration de M. Narbonne, ainsi que

quelques autres objets dont nous parlerons

lorsqu'ils seront réproduits.

M. Gensonné a dénoncé la conduite de M. Charles Lameth, qui a sollicité les différens corps de l'armée, de signer une lettre où l'on témoigne la plus vive indignation des attentats commis le 20 juin, contre la personne du roi. Le tout a été renvoyé au comité des douze. Membre de ce comité, M. Pastoret a fait un immense rapport sur l'état du royaume et sur les moyens d'y rétablir l'ordre. Il a parlé contre les sociétés populaires et déclame contre les prêtres qui ont refusé un serment que rejette leur conscience. On a décrété l'envoi de ce rapport aux 83 départemens. « O mes collègues! d mes amis! a dit M. Pastoret, en finissant, réunissons-nous et la patrie est sauvée. On nous a dit : la constitution ou la mort ; et moi je vous dis: la réunion ou l'esclavage.

A ce rapport en succède un autre de M. Jean de Brie sur le même objet. L'opinant a proposé que lorsque le corps législatif auroit déclaré que la patrie est en danger, les gardes nationales fussent en état de réquisition continuelle, et toutes les administrations permanentes. La discussion de ce pro-

jet a été ajournée.

On renvoye au comité des douze une lettre par laquelle M. Lafayette annonce son départ : « je vous le répète, messieurs, ajoute le général, tant qu'une secte destructive existera à côté de l'assemblée nationale, on se flattera inutilement du retour de l'ordre et de la tranquillité. » Un M. Delaunai, d'Angers, fait un long éloge des jacobins, qui amène une comparaison « de la démarche de Lafayette à la tyrannie de César. » Sous tout autre rapport, il est une distance incommensurable entre ces deux hommes; et si César renaissoit, un Brutus nous affranchiroit sans doute de la honte d'être protégés par un tyran. » M. Isnard s'étonne que, de sa barre, l'assemblée n'ait pas envoyé à Orléans « ce soldat factieux, ce jeune ambitieux, auquel ceux qui le comparent à César ou à Cromwel, font à la fois trop de tort et trop d'honneur. » On demandoit l'impression du discours de M. Delaunai, qui vouloit que, sclon les circonstances, on n'eût plus égard à la constitution; mais le très constitutionnel M. Vaublanc s'y est opposé, et l'assemblée a été de son avis, qui du reste étoit le moins dangereux et le moins mauvais.